

Conseils de quartiers : la citoy

Décider et agir ensemble. Inscrite au programme municipal, la création de conseil de quartiers entre en phase de concrétisation. La mise en œuvre de cette démarche offre une manière nouvelle d'envisager et de vivre la citoyenneté. Marielle Topelet, conseillère municipale déléguée à la démocratie locale, en pose les repères.



« **Le conseil de quartier favorise la prise en compte réelle de la parole des habitants.** »

Marielle Topelet, élue déléguée à la démocratie locale.

Pourquoi des conseils de quartiers ?

Malakoff est un village, entend-on souvent. Le tissu social y est vivant, les habitants se parlent, organisent des fêtes de quartier. Les associations y sont actives et bien implantées. La municipalité de son côté a une tradition d'écoute, de consultation des habitants. Avec la mise en place des conseils de quartier, la municipalité engage un pari : voir les citoyens se réapproprier la politique sur toutes les questions qui les concernent. L'empilement des strates de décision, la médiatisation et l'absence de débats n'ont pas contribué à rapprocher les citoyens des institutions politiques. Or la période actuelle nécessite de faire front commun aux attaques contre les droits sociaux, mais aussi de renouveler les propositions politiques. Ce renouvellement ne pourra avoir lieu sans le concours du plus grand nombre. Les conseils de quartier, en associant étroitement les habitants à la gestion de leur ville, ouvrent la voie à un renouvellement des pratiques politiques. On est citoyen tous les jours, pas seulement lorsqu'on va déposer son bulletin dans l'urne.

La démocratie participative profite à tous

L'écoute du citoyen fonde la décision municipale sur une plus fine connaissance des usagers et des habitants, voire permet d'éviter des erreurs. Elle génère une meilleure communication entre élus et administrés, entre techniciens et usagers. La prise en compte des savoirs pratiques des habitants sur des

«Une citoyenneté active où l'on est acteur de la transformation de sa vie et de son environnement»



problèmes qui les concernent au premier chef ne peut apporter que de meilleures réponses au citoyen-usager. C'est tordre le cou aux accusations de bureaucratie et d'inertie des services publics. Dans une relation plus transparente, ils sont plus réactifs. Du coup, l'usager, qui, dans l'ignorance du fonctionnement du service public se sent souvent incompris, change son point de vue.

A quoi vont servir les conseils de quartier ?

Le conseil est une force de proposition et d'élaboration de projet intéressant les habitants d'un quartier. La voirie, l'aménagement urbain, le développement durable, le bien vivre ensemble, l'environnement et la pollution, le besoin en services "publics" les questions de santé sont des pistes parmi d'autres, quelle que soit l'autorité compétente : Etat, Département, Région, Ville... Une question très locale peut ouvrir sur des horizons très généraux. Celle de l'eau en est un très bon exemple. Dans un esprit de tolérance, le conseil va construire du vivre ensemble, du lien social, du collectif. Normalement, dans la cité, chaque habitant se retrouve dans des circuits spécifiques, en fonction de son organisation de vie, de ses attentes familiales, de son histoire et de sa culture ; c'est le soubassement de notre vie associative. Le conseil se propose d'être

enneté, de la parole aux actes



«Le moyen d'installer une concertation permanente entre élus et citoyens»

Le législateur a reconnu les dispositifs participatifs comme moyen, de l'action publique. La loi de 2002 relative à la démocratie de proximité rend les conseils de quartiers obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants, facultatifs pour les autres.

un point de rencontre pour échanger et construire du projet dans le partage de valeurs communes. Je serais tentée d'ajouter : pas un endroit pour râler ou dresser le catalogue de ce qui ne va pas. Il va de soi qu'il est nécessaire de régler les problèmes de tous les jours pour pouvoir passer à autre chose. Le cahier de doléances reste une belle invention qui peut être remise à l'honneur.

Quel en sera le fonctionnement ?

Participeront au conseil, sur la base du volontariat, les habitants désireux de s'impliquer dans la transformation de leur environnement. Les seules personnes désignées seront deux élus référents par

conseil. L' élu n'aura pas pour mission d'apporter une quelconque bonne parole. Nous le voyons comme un animateur, attentif à prendre en compte et faciliter l'expression des habitants. Il sera le garant de l'intérêt général, des engagements pris devant la population et des valeurs de la ville. Chaque conseil se réunira au moins trois fois par an, un collectif d'animation assurant le suivi des questions. Tous les habitants du quartier seront informés de la tenue des conseils, de la teneur des débats, des actions et des décisions prises en assemblée plénière.

Mise en route

Fin octobre, cinq conseils aux périmètres calqués sur ceux des visites de quartiers vont être créés. Le conseil de quartier s'alimente des habitudes de vie des gens, des flux de circulation, de leur implication à tel ou tel endroit. Dans notre ville, la notion de quartier est floue. Nous ne sommes pas à l'école et chacun sera libre de franchir trois rues pour s'exprimer dans le conseil voisin, si tel est son souhait. Les champs d'intervention et leur mode de fonctionnement seront régis par une charte. Elle sera élaborée et validée par tous les conseils, suivant la trame d'un projet écrit dans les valeurs de la ville. Elle sera "officialisée" par le Conseil municipal.

« Une occasion de créer du débat et une citoyenneté active »



Quels moyens ?

La Municipalité va dégager les moyens nécessaires à la vie des conseils : les moyens logistiques administratifs et les moyens en communication. Les conseils de quartier ne sont pas des clubs de discussion. Pour que les habitants s'y investissent, des décisions devront s'inscrire concrètement dans la vie des quartiers. Même si la fonction première des conseils n'est pas de susciter de nouveaux besoins et d'ouvrir des espaces de dépenses publiques, leur bonne santé aura des incidences budgétaires. Le moment venu, la Municipalité aura donc à imaginer et discuter avec eux des réponses les plus appropriées. Nous en sommes au lancement de quelque chose de nouveau et tout est loin d'être, comme l'on dit, définitivement ficelé.

